

BECOUBE
34, rue de Liège
75008 PARIS

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
650, rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER

S.A. MEDINCELL

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA REDUCTION DE CAPITAL**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 4 SEPTEMBRE 2019**
20^{ème} résolution

S.A. MEDINCELL
Siège social : 3, rue des Frères Lumière
34830 JACOU

Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital

Assemblée Générale Mixte du 4 septembre 2019 - 20^{ème} résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions auto-détenues, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale et sous condition suspensive de l'introduction en Bourse de votre société, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité (19^{ème} résolution).

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à PARIS et MONTPELLIER, le 22 juillet 2019

Les Commissaires aux Comptes

BECOUBE



Fabien BROVEDANI

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT



Céline GIANNI DARNET